



RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 01305

Numéro SIREN : 433 629 656

Nom ou dénomination : ACBCS

Ce dépôt a été enregistré le 28/08/2017 sous le numéro de dépôt B2017/013334

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/013334**
n°de gestion : **2000B01305**
n°SIREN : **433 629 656 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 28/08/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ACBCS - Société à responsabilité limitée
137 rue du Mayoussard 38430 Moirans -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1320697

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2016			31/12/2015
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	11 652	9 006	2 646	2 586
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	259		259	259
	TOTAL (II)	11 911	9 006	2 905	2 845
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements			23 827	23 827
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	195 331	17 658	177 673	169 049
	Autres créances	9 212		9 212	12 878
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	240 000		240 000	240 000
	DISPONIBILITES	123 320		123 320	85 570
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	591 689	17 658	574 031	531 324
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		603 600	26 665	576 935	534 169

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

259

259

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		31/12/2016	31/12/2015
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	7 700	7 700
	RESERVES		
	Réserve légale	965	965
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	140 931	132 472
	Résultat de l'exercice	28 965	8 460
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		178 561	149 596
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	56 326	75 998
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	260 011	219 159
	Dettes fiscales et sociales	82 037	88 917
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		500
	Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes		398 374	384 573
	Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF		576 935	534 169
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		28 965,00	8 459,78
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		362 147	328 247
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros		01/01/2016 31/12/2016	12 mois	01/01/2015 31/12/2015	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé							
TOTAL II - Actif Immobilisé NET		2 904,77	0,50	2 845,27	0,53	59,50	2,09
Autres immobilisations corporelles		2 645,85	0,46	2 586,35	0,48	59,50	2,30
218300	MAT.BUREAU & MAT.INFORMAT	11 148,75	1,93	9 432,76	1,77	1 715,99	18,19
218400	MOBILIER	503,20	0,09	503,20	0,09		
281830	AMORT. MAT.BUREAU. INFORM	(8 502,90)	-1,47	(6 846,41)	-1,28	(1 656,49)	-24,20
281840	AMORT. DU MOBILIER	(503,20)	-0,09	(503,20)	-0,09		
Autres immobilisations financières		258,92	0,04	258,92	0,05		
275000	DEPOTS & CAUTION. VERSES	258,92	0,04	258,92	0,05		
TOTAL III - Actif Circulant NET		574 030,71	99,50	531 323,62	99,47	42 707,09	8,04
Matières premières, approvisionnements		23 826,95	4,13	23 826,95	4,46		
310000	STOCKS DE PIECES DETACHEES	23 826,95	4,13	23 826,95	4,46		
Créances clients et comptes rattachés		177 672,66	30,80	169 048,72	31,65	8 623,94	5,10
041D	COLLECTIF CLIENTS DEBITEURS	174 197,34	30,19	98 443,58	18,43	75 753,76	76,95
416000	CLIENTS DOUTEUX OU LITIG.	21 133,81	3,66	31 860,84	5,96	(10 727,03)	-33,67
418100	CLIENT FAE			48 000,00	8,99	(48 000,00)	-100,00
491000	PROV.DEPREC.CPTES.CLIENTS	(17 658,49)	-3,06	(9 255,70)	-1,73	(8 402,79)	-90,79
Autres créances		9 211,56	1,60	12 877,84	2,41	(3 666,28)	-28,47
040D	COLLECTIF FOURNISSEURS DEBITEURS	1,60		1,60			
444000	ETAT. IMPOT SUR BENEFICES	7 242,00	1,26	11 857,00	2,22	(4 615,00)	-38,92
445621	TVA SUR IMMOBILISATIONS 20%	0,40		0,14		0,26	185,71
445661	TVA AUTRES BIENS/SERV 20%	0,48		419,91	0,08	(419,43)	-99,89
445670	CREDIT DE TVA A REPORTER	774,00	0,13			774,00	
445712	TVA COLLECTEE SUR ENCAISSE...			0,16		(0,16)	-100,00
445860	TVA SUR FNP	550,72	0,10	353,03	0,07	197,69	56,00
445870	TVA SUR AAE	0,07				0,07	
445880	TVA COLLECTEE A REGUL			246,00	0,05	(246,00)	-100,00
445890	TVA A REGULARISER	49,47	0,01			49,47	
467000	Autres débiteurs créditeurs	592,82	0,10			592,82	
Valeurs mobilières de placement		240 000,00	41,60	240 000,00	44,93		
508110	COMPTE A TERME BNP	240 000,00	41,60	240 000,00	44,93		
Disponibilités		123 319,54	21,37	85 570,11	16,02	37 749,43	44,12
512100	BNP	123 319,54	21,37	85 570,11	16,02	37 749,43	44,12
TOTAL DU BILAN ACTIF		576 935,48	100,00	534 168,89	100,00	42 766,59	8,01

Détail du Passif

Etat exprimé en euros		01/01/2016 31/12/2016	12 mois	01/01/2015 31/12/2015	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres		178 560,99	30,95	149 595,99	28,01	28 965,00	19,36
Capital Social ou individuel		7 700,00	1,33	7 700,00	1,44		
101000	CAPITAL	7 700,00	1,33	7 700,00	1,44		
Réserve légale		964,57	0,17	964,57	0,18		
106100	RESERVE LEGALE	964,57	0,17	964,57	0,18		
Report à nouveau		140 931,42	24,43	132 471,64	24,80	8 459,78	6,39
110000	REPORT A NOUVEAU CR	140 931,42	24,43	132 471,64	24,80	8 459,78	6,39
Résultat de l'exercice		28 965,00	5,02	8 459,78	1,58	20 505,22	242,38
TOTAL II - Autres fonds propres							
TOTAL III - Total des Provisions							
TOTAL IV - Total des dettes		398 374,49	69,05	384 572,90	71,99	13 801,59	3,59
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		56 326,29	9,76	75 997,65	14,23	(19 671,36)	-25,88
164000	EMPRUNTS ET ABLIS. CREDITS	56 326,29	9,76	75 997,65	14,23	(19 671,36)	-25,88
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		260 010,76	45,07	219 158,61	41,03	40 852,15	18,64
040C	COLLECTIF FOURNISSEURS CREDITEUR	256 706,42	44,49	217 040,41	40,63	39 666,01	18,28
408100	FRS FNP	3 304,34	0,57	2 118,20	0,40	1 186,14	56,00
Dettes fiscales et sociales		82 037,44	14,22	88 916,71	16,65	(6 879,27)	-7,74
428200	PERSONNEL.DETTES PROV.C.P	13 483,96	2,34	12 842,24	2,40	641,72	5,00
431000	SECURITE SOCIALE	19 356,52	3,36	19 272,70	3,61	83,82	0,43
437300	ARRCO -AG2R	3 287,09	0,57	3 143,50	0,59	143,59	4,57
437310	AGIRC -AG2R	955,26	0,17	929,11	0,17	26,15	2,81
437330	COMPLEMENTAIRE SANTE ACTE	2 170,14	0,38	2 544,12	0,48	(373,98)	-14,70
437340	CAISSE PREVOYANCE ACTE VIE	708,11	0,12	722,36	0,14	(14,25)	-1,97
438600	CHARG.SOC. A PAYER SUR C.P.	6 193,11	1,07	6 121,20	1,15	71,91	1,17
438900	TAXE APPRENT ET FORM	2 013,47	0,35	1 563,99	0,29	449,48	28,74
445510	TVA A DECAISSER			11 740,00	2,20	(11 740,00)	-100,00
445712	TVA COLLECTEE SUR ENCAISSE...	0,12				0,12	
445870	TVA SUR AAE			7 918,07	1,48	(7 918,07)	-100,00
445874	TVA EN ATTENTE COLLECTEE 19.6	2 762,53	0,48	4 779,40	0,89	(2 016,87)	-42,20
445875	TVA EN ATTENTE COLLECTEE 20%	29 613,88	5,13	16 771,02	3,14	12 842,86	76,58
448600	ETAT.CHARGES A PAYER	1 493,25	0,26	569,00	0,11	924,25	162,43
Autres dettes				499,93	0,09	(499,93)	-100,00
419800	CLIENTS AAE			499,93	0,09	(499,93)	-100,00
TOTAL DU BILAN PASSIF		576 935,48	100,00	534 168,89	100,00	42 766,59	8,01

COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2016

31/12/2015

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	882 350		882 350	786 977
	Production vendue (Biens)	150		150	419
	Production vendue (Services et Travaux)	1 338 141		1 338 141	1 309 805
	Montant net du chiffre d'affaires	2 220 641		2 220 641	2 097 202
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			23 079	5 252
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation (1)			2 243 720	2 102 453
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			818 335	749 675
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				(23 827)
	Autres achats et charges externes			1 112 800	1 161 370
	Impôts, taxes et versements assimilés			5 471	3 432
	Salaires et traitements			173 734	137 142
	Charges sociales du personnel			76 290	60 969
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			1 952	2 654
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			16 808	870
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			9 276	
	Total des charges d'exploitation (2)			2 214 666	2 092 285
RESULTAT D'EXPLOITATION				29 054	10 169

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2016

31/12/2015

RESULTAT D'EXPLOITATION		29 054	10 169
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 369	1 560
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		3 369	1 560
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	1 441	1 859
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		1 441	1 859
RESULTAT FINANCIER		1 928	(299)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		30 982	9 870
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	500	1 024
	Total des charges exceptionnelles	500	1 024
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(500)	(1 024)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		1 517	386
TOTAL DES PRODUITS		2 247 089	2 104 013
TOTAL DES CHARGES		2 218 124	2 095 553
RESULTAT DE L'EXERCICE		28 965	8 460

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2016 31/12/2016	12 mois	01/01/2015 31/12/2015	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation		2 243 719,91	101,04	2 102 453,26	100,25	141 266,65	6,73
Ventes de marchandises		882 349,98	39,73	786 976,94	37,53	95 373,04	12,12
Ventes de marchandises FRANCE		882 349,98	39,73	786 976,94	37,53	95 373,04	12,12
707000	VENTES MARCHANDISES	160 810,61	7,24	235 447,60	11,23	(74 636,99)	-31,70
707010	ORDINATEUR PC	247 744,31	11,16	201 201,25	9,59	46 543,06	23,13
707020	ORDINATEUR PORTABLE	211 104,83	9,51	137 784,03	6,57	73 320,80	53,21
707030	MATERIEL RESEAU	24 049,96	1,08	25 255,64	1,20	(1 205,68)	-4,77
707040	FOURNITURES ET MATERIEL DIVERS	110 758,01	4,99	93 926,74	4,48	16 831,27	17,92
707100	VENTES LICENCES OODRIVE	724,95	0,03	1 108,74	0,05	(383,79)	-34,61
707500	LICENCES MAIL IN BLACK	36 911,56	1,66	4 440,13	0,21	32 471,43	731,32
707600	LICENCES KERIO	9 368,45	0,42	14 346,02	0,68	(4 977,57)	-34,70
707700	LICENCES AUTRE	76 857,30	3,46	73 466,79	3,50	3 390,51	4,62
707800	LICENCE NETEXPLORER	4 020,00	0,18			4 020,00	
Production vendue Biens		150,25	0,01	419,25	0,02	(269,00)	-64,16
Production vendue Biens FRANCE		150,25	0,01	419,25	0,02	(269,00)	-64,16
709100	RABAIS REMISES RIST.ACCORD...	150,25	0,01	419,25	0,02	(269,00)	-64,16
Production vendue Services + Travaux		1 338 140,74	60,26	1 309 805,49	62,45	28 335,25	2,16
Production vendue Services FRANCE		1 338 140,74	60,26	1 309 805,49	62,45	28 335,25	2,16
706000	CONTRAT CONFIANCE	1 228 946,42	55,34	1 211 570,24	57,77	17 376,18	1,43
706200	DEPLOIEMENT	2 150,00	0,10	1 450,00	0,07	700,00	48,28
706300	FOURNITURES			102,00		(102,00)	-100,00
706400	GFI ANTIVIRUS	29 475,31	1,33	19 305,37	0,92	10 169,94	52,68
706410	SAV MAX BACKUP	9 220,00	0,42	340,00	0,02	8 880,00	N/S
706420	MONITORING SERVEUR	52 757,30	2,38			52 757,30	
706500	INSTALLATION	3 715,00	0,17			3 715,00	
706600	SOUS TRAITANCE ADMINISTRAT...			70 000,00	3,34	(70 000,00)	-100,00
708510	PORT FACTURE	11 876,71	0,53	7 037,88	0,34	4 838,83	68,75
Montant net du chiffre d'affaires		2 220 640,97	100,00	2 097 201,68	100,00	123 439,29	5,89
Reprises sur amort. & prov., transferts de charges		23 078,94	1,04	5 251,58	0,25	17 827,36	339,47
781740	REPRISE PROVISION CREANCES	8 405,69	0,38			8 405,69	
791000	TRANSF CHARGES EXPLOITAT.	14 673,25	0,66	4 727,58	0,23	9 945,67	210,38
791100	REMBOURSEMENTS AGB			524,00	0,02	(524,00)	-100,00
Total des charges d'exploitation		2 214 666,16	99,73	2 092 284,58	99,77	122 381,58	5,85
Achats de marchandises		818 334,53	36,85	749 674,77	35,75	68 659,76	9,16
607000	ACHATS DE MARCHANDISES	677 437,66	30,51	677 698,30	32,31	(260,64)	-0,04
607030	ACHATS MATERIEL RESEAU	18 544,50	0,84			18 544,50	
607100	ACHATS LICENCES	22 760,45	1,02	3 847,44	0,18	18 913,01	491,57
607110	LICENCES KERIO	7 564,36	0,34	13 028,92	0,62	(5 464,56)	-41,94
607120	GFI ANTIVIRUS	13 329,20	0,60			13 329,20	
607130	LICENCES AUTRES	60 173,04	2,71	48 038,88	2,29	12 134,16	25,26
607140	SAV MAX BACKUP	6 825,00	0,31	7 061,23	0,34	(236,23)	-3,35
607150	SAV MAX BACKUP	8 484,32	0,38			8 484,32	
607160	MONITORING SERVEUR	3 216,00	0,14			3 216,00	
Variation de stocks approvisionnements				(23 826,95)	-1,14	23 826,95	100,00
603100	VARIATION STOCK PIECES DETACHE			(23 826,95)	-1,14	23 826,95	100,00

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2016 31/12/2016	12 mois	01/01/2015 31/12/2015	12 mois	Variations	%
Autres achats et charges externes		1 112 800,23	50,11	1 161 369,52	55,38	(48 569,29)	-4,18
605000	PIECES DETACHEES CURATIF	7 427,40	0,33	54 506,95	2,60	(47 079,55)	-86,37
606150	GAS OIL	5 035,33	0,23	4 108,63	0,20	926,70	22,55
606300	FOURNITURES D'ENTRETIEN	700,63	0,03	79,26		621,37	783,96
606350	FOURNITURES INFORMATIQUES	4 212,75	0,19	770,17	0,04	3 442,58	+46,99
606400	FOURNITURES ADMINISTRATI.	814,56	0,04	365,22	0,02	449,34	123,03
611000	SOUS-TRAITANCE GENERALE	992 442,32	+4,69	1 030 028,31	+9,11	(37 585,99)	-3,65
611300	SOUS-TRAITANCE AFFRANCHIS	354,27	0,02			354,27	
613200	LOCATIONS IMMOBILIERES	7 900,18	0,36	8 092,67	0,39	(192,49)	-2,38
613510	LOCATION VEHICULES	14 206,46	0,64	12 523,32	0,60	1 683,14	13,44
613520	VEHICULE DE REMPLACEMENT	287,55	0,01	316,73	0,02	(29,18)	-9,21
615510	ENTRET. DES VEHICULES	3 221,27	0,15	1 267,20	0,06	1 954,07	154,20
615520	PNEUMATIQUE	1 206,62	0,05	373,45	0,02	833,17	223,10
615600	MAINTENANCE	2 805,44	0,13	450,00	0,02	2 355,44	523,43
616000	PRIMES D'ASSURANCES	6 452,96	0,29	5 471,69	0,26	981,27	17,93
616100	ASSURANCE VEHICULES	2 471,50	0,11	2 420,52	0,12	50,98	2,11
616150	ASSURANCE PERTE FINANCIERE	395,91	0,02	505,68	0,02	(109,77)	-21,71
618100	DOCUMENTATION GENERALE	456,00	0,02	134,97	0,01	321,03	237,85
618500	FRAIS DE SEMINAIRES, CONF,			552,12	0,03	(552,12)	-100,00
621100	PERSONNEL INTERIMAIRE	2 058,55	0,09			2 058,55	
622600	HONORAIRES	2 064,00	0,09	2 064,00	0,10		
622700	FRAIS D'ACTES/CONTENTIEUX	46,04		44,69		1,35	3,02
623000	PUBLICITE	17 700,00	0,80	6 850,00	0,33	10 850,00	158,39
623300	FOIRES & EXPOSITIONS			1 100,00	0,05	(1 100,00)	-100,00
623400	CADEAUX CLIENTELE	130,00	0,01			130,00	
623800	POURBOIRES ET DON	5 290,00	0,24	770,00	0,04	4 520,00	587,01
624100	TRANSPORTS SUR ACHATS			916,50	0,04	(916,50)	-100,00
624110	PORT PAYE SOUMIS	13 007,89	0,59	10 359,05	0,49	2 648,84	25,57
624120	PORT PAYE NON SOUMIS	178,50	0,01	32,46		146,04	+49,91
624200	TRANSPORT SUR VENTES			200,94	0,01	(200,94)	-100,00
624300	TRANSPORTS			60,06		(60,06)	-100,00
625100	VOYAGES DEPLAC. SALARIES	7 156,55	0,32	7 422,23	0,35	(265,68)	-3,58
625110	FRAIS GERANT	78,00				78,00	
625150	PEAGES AUTOROUTE	1 596,87	0,07			1 596,87	
625160	PARKING	13,83				13,83	
625700	RECEPTIONS	5 798,60	0,26	2 733,25	0,13	3 065,35	112,15
626000	FRAIS POSTAUX ET TELECOM	4 540,19	0,20	3 728,88	0,18	811,31	21,76
627000	SERVICES BANCAIRES & ASS.	895,02	0,04	801,65	0,04	93,37	11,65
627800	COMMISSION DE COMPTE	1 855,04	0,08	1 728,92	0,08	126,12	7,29
628000	DIVERS COTISATIONS			590,00	0,03	(590,00)	-100,00
Impôts, taxes & versements assimilés		5 471,06	0,25	3 432,34	0,16	2 038,72	59,40
631100	FORMATION PROFESSIONELLE	939,15	0,04	716,23	0,03	222,92	31,12
631200	TAXE D'APPRENTISSAGE	1 073,66	0,05	847,11	0,04	226,55	26,74
635110	CVAE	1 647,00	0,07	267,00	0,01	1 380,00	516,85
635111	COTISATION FONCIERE DES ENTRE	405,00	0,02	402,00	0,02	3,00	0,75
635140	TAXE/VEHICULES DES STES	1 406,25	0,06	1 200,00	0,06	206,25	17,19
Salaires et traitements		173 734,02	7,82	137 141,56	6,54	36 592,46	26,68
641000	REMUNERATION DU PERSONNEL	157 894,30	7,11	124 579,94	5,94	33 314,36	26,74
641200	CONGES PAYES	641,72	0,03	315,62	0,02	326,10	103,32
641410	REMBOURSEMENT FRAIS REPAS	15 198,00	0,68	12 246,00	0,58	2 952,00	24,11
Charges sociales du personnel		76 290,36	3,44	60 969,43	2,91	15 320,93	25,13
645100	COTISATIONS A L'URSSAF	52 173,30	2,35	43 517,94	2,08	8 655,36	19,89
645300	COTIS. RETRAITE NON CADRE	8 559,41	0,39	7 287,89	0,35	1 271,52	17,45
645310	COTIS. RETRAITES CADRES	3 931,72	0,18	2 294,66	0,11	1 637,06	71,34
645330	COMPLEMENTAIRE SANTE ACTE	5 543,01	0,25	6 106,08	0,29	(563,07)	-9,22
645340	CAISSE PREVOYANCE ACTE VIE	2 947,22	0,13	2 421,82	0,12	525,40	21,69
645500	CHARGES SUR CONGES PAYES	71,91		(1 809,94)	-0,09	1 881,85	103,97
647500	MEDECINE DU TRAVAIL PHARM	314,80	0,01	311,60	0,01	3,20	1,03

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2016 31/12/2016	12 mois	01/01/2015 31/12/2015	12 mois	Variations	%
648000	EPARGNE SALARIALE	7 928,99	0,36	8 149,38	0,39	(220,39)	-2,70
648100	AUTRES CHARGES DU PERSONNEL	850,00	0,04			850,00	
648200	FORMATION DES SALARIES	1 590,00	0,07	165,00	0,01	1 425,00	863,64
649000	CREDIT D'IMPOT (CICE)	(7 620,00)	-0,34	(7 475,00)	-0,36	(145,00)	-1,94
Dotation aux amortissements sur immobilisations		1 951,79	0,09	2 653,91	0,13	(702,12)	-26,46
681120	DOT.AMORT.IMMOB.CORPOR.	1 951,79	0,09	2 653,91	0,13	(702,12)	-26,46
Dotations aux provisions sur actif circulant		16 808,48	0,76	870,00	0,04	15 938,48	N/S
681740	DOT.AT.PROV.DEPREC.CREANCE	16 808,48	0,76	870,00	0,04	15 938,48	N/S
Autres charges de gestion courante		9 275,69	0,42			9 275,69	
654000	Perte sur créance irrécouvr.	9 275,69	0,42			9 275,69	
Résultat d'exploitation		29 053,75	1,31	10 168,68	0,48	18 885,07	185,72
Total des produits financiers		3 369,12	0,15	1 560,00	0,07	1 809,12	115,97
Autres intérêts et produits assimilés		3 369,12	0,15	1 560,00	0,07	1 809,12	115,97
764000	PRODUITS FINANCIERS	3 369,12	0,15	1 560,00	0,07	1 809,12	115,97
Total des charges financières		1 440,84	0,06	1 858,90	0,09	(418,06)	-22,49
Intérêts et charges assimilées		1 440,84	0,06	1 858,90	0,09	(418,06)	-22,49
661600	INTERETS BANCAIRES	1 440,84	0,06	1 858,90	0,09	(418,06)	-22,49
Résultat financier		1 928,28	0,09	(298,90)	-0,01	2 227,18	745,13
Résultat courant avant impôts		30 982,03	1,40	9 869,78	0,47	21 112,25	213,91
Total des produits exceptionnels							
Total des charges exceptionnelles		500,03	0,02	1 024,00	0,05	(523,97)	-51,17
Charges exceptionnelles sur opération de gestion				1 024,00	0,05	(1 024,00)	-100,00
671800	AUTRES CHARG.EXCEPTIONNELLES			1 024,00	0,05	(1 024,00)	-100,00
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		500,03	0,02			500,03	
687100	DOT. AMORT. EXCEPT. IMMO	500,03	0,02			500,03	
Résultat exceptionnel		(500,03)	-0,02	(1 024,00)	-0,05	523,97	51,17
Impôts sur les bénéfices		1 517,00	0,07	386,00	0,02	1 131,00	293,01
695000	IMPOT SUR LES BENEFICES	4 661,00	0,21	386,00	0,02	4 275,00	N/S
699500	REDUCTION D'IMPOT MECENAT	(3 144,00)	-0,14			(3 144,00)	
Résultat de l'exercice		28 965,00	1,30	8 459,78	0,40	20 505,22	242,38

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **576 935 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 247 089 euros** et un total **charges** de **2 218 124 euros**,dégageant ainsi un **résultat** de **28 965 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2016** et finit le **31/12/2016**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Informations relatives au CICE :

Comptabilisation

Au cours de cet exercice, le CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) a été constaté pour un montant total de 7 620 € :

- 7 620 € au titre des rémunérations 2016

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été comptabilisé en déduction des charges de personnel.

Préfinancement

La créance de CICE n'a pas été préfinancée.

Utilisation

La société prévoit d'utiliser le crédit d'impôt à la pérenisation des emplois et compétences.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2016
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virement p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	9 936		2 511		795	11 652
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 936		2 511		795	11 652
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	259					259
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	259					259
TOTAL		10 195		2 511		795	11 911

Amortissements

Etat exprimé en euros

Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2016
	Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	7 350	2 452	795	9 006
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 350	2 452	795	9 006
TOTAL		7 350	2 452	795	9 006

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	9 256	16 808	8 406	17 658
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	9 256	16 808	8 406	17 658
	TOTAL GENERAL	9 256	16 808	8 406	17 658
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			16 808	8 406	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2016	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	259	259	
	Clients douteux ou litigieux	21 134	21 134	
	Autres créances clients	174 197	174 197	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	7 242	7 242	
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 375	1 375	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	594	594	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		204 802	204 802	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	56 326	20 098	36 228	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	260 011	260 011		
	Personnel et comptes rattachés	13 484	13 484		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 684	34 684		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	32 377	32 377		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 493	1 493		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		398 374	362 147	36 228	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		19 671			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros		31/12/2016	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
2. Participations (10 à 50 %)					
B. Renseignements globaux					
1. Filiales non reprises en A.					
a) françaises					
b) étrangères					
2. Participations non reprises en A.					
a) françaises					
b) étrangères					

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2016

Total des Charges à payer		26 488
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FRS FNP</i>	<i>3 304</i>	3 304
Dettes fiscales et sociales <i>PERSONNEL.DETTES PROV.C.P</i> <i>CHARG.SOC. A PAYER SUR C.P.</i> <i>TAXE APPRENT ET FORM</i> <i>ETAT.CHARGES A PAYER</i>	<i>13 484</i> <i>6 193</i> <i>2 013</i> <i>1 493</i>	23 184

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2016	31/12/2015	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				

--

ETATS FISCAUX

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Direction Générale des Finances Publiques **IMPOT SUR LES SOCIETES**

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012016** et clos le **31122016** Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐
si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquièmes C du CGI) ☐
si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD ☐
si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation :

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration	SIE VOIRON BP 389 5 Rue George Sand 38511 VOIRON CEDEX	Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :
A IDENTIFICATION	SARL ACBCS 137 R DU MAYOUSSARD	
Identification du destinataire	ZI CENTR'ALP 38430 MOIRANS	
	651	43362965600011
	Insp. IFU	N° dossier
		N° Siret
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :		B ACTIVITE
		Activités exercées (souligner l'activité principale) : CONSEIL INFORMATIQUE
		Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 %	Bénéfice imposable au taux de 15% et/ou 28%	31 070	Déficit (report de la ligne XD du 2058A ou 372 du 2033B)
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15%	Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% (ligne 17 du tableau n° 2059-A ou 591 du 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre 1)		
Plus-values à long terme imposables au taux de 19%	Autres plus-values imposables au taux de 19%	Plus-values à long terme imposables aux taux de 0%	Plus-values exonérées art. 238 quinquies	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2				
Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zones franches urbaines ☐	Pôle de compétitivité ☐	
Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐	Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies ☐	Autres dispositifs ☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux à 15%		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W ☐ dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐				

D IMPUTATIONS (cf la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement	
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	
Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf notice)

Receives nettes soumises à la contribution 2,50 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

CGA ☐ Visé conventionné ☐	
Nom, adresse, téléphone, télécopie :	
- Professionnel de l'expertise comptable :	AG2 EXPERT
- Conseil :	
- CGA :	
- N° d'agrément du CGA	
	91 rue Général Mangin 38000 GRENOBLE
	0476230070
	A GRENOBLE le 26042017
	Signature et qualité du déclarant
	M IVANIC GERANT

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (suite)
(2017)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SARL ACBCS**
et Date de clôture de l'exercice **31122016**

H | DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I | CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS I en modèle 2468 de 2015, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %
(art. 219 I a ter et a quater du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise : SARL ACBCS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 137 R DU MAYOISSARD		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 4 3 3 6 2 9 6 5 6 0 0 0 1 1		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le. 31122016	N-1 31122015					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	11 652	9 006	2 646	2 586
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
Prêts		BF	BG					
Autres immobilisations financières *		BH	BI	259		259	259	
TOTAL (II)		BJ	BK	11 911	9 006	2 905	2 845	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	23 827		23 827	23 827
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	195 331	17 658	177 673	169 049
		Autres créances (3)	BZ	CA	9 212		9 212	12 878
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	240 000		240 000	240 000
Disponibilités		CF	CG	123 320		123 320	85 570	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI					
	TOTAL (III)	CJ	CK	591 689	17 658	574 031	531 324	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	603 600	26 665	576 935	534 169	
Renvois (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	259	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété. *	Immobilisations	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise SARL ACBCS		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 7 700)	DA	7 700	7 700
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	965	965
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG		
	Report à nouveau	DH	140 931	132 472
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	28 965	8 460
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	178 561	149 596
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	56 326	75 998
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	260 011	219 159
	Dettes fiscales et sociales	DY	82 037	88 917
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		500
Compte régul.	EB			
TOTAL (IV)	EC	398 374	384 573	
Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	576 935	534 169	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	362 147	328 247
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL ACBCS		Exercice N				Exercice (N-1)				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	882 350	FB		FC	882 350	786 977		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD	150	FE		FF	150	419		
		FG	1 338 141	FH		FI	1 338 141	1 309 805		
		FJ	2 220 641	FK		FL	2 220 641	2 097 202		
	Chiffres d'affaires nets*									
	Production stockée *					FM				
	Production immobilisée *					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	23 079	5 252		
	Autres produits (1) (11)					FQ				
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 243 720	2 102 453		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	818 335	749 675	
	Variation de stock (marchandises) *						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV		(23 827)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	1 112 800	1 161 370	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	5 471	3 432	
	Salaires et traitements *						FY	173 734	137 142	
	Charges sociales (10)						FZ	76 290	60 969	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$ Sur actif circulant : dotations aux provisions * Pour risques et charges : dotations aux provisions						GA	1 952	2 654
								GB		
								GC	16 808	870
	Autres charges (12)						GD			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	9 276		
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GF	2 214 666	2 092 285	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GG	29 054	10 169	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GH			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GI			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GJ			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GK			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GL	3 369	1 560	
	Différences positives de change						GM			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GN			
	Total des produits financiers (V)						GO			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GP	3 369	1 560	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GQ			
	Différences négatives de change						GR	1 441	1 859	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GS			
	Total des charges financières (VI)						GT			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GU	1 441	1 859		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	1 928	(299)		
						GW	30 982	9 870		

Désignation de l'entreprise SARL ACBCS				Néant ☐ *	
				Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	1 024
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	500
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 024
4 - RES ULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(500)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	1 517
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 247 089
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 218 124
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	28 965
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	14 673
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels				500	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

Désignation de l'entreprise SARL ACBCS										Néant ☐ *			
CADRE A				IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ	1		D8	2		D9	3	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD			KE			KF		
CORPORELLES	Terrains				KG			KH			KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ			KK			KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM			KN			KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		Dont Composants	M2	KP			KQ			KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS			KT			KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV			KW			KX		
		Matériel de transport *			KY			KZ			LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	9 936		LC			LD	2 511	
		Emballages récupérables et divers *			LE			LF			LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH			LI			LJ		
	Avances et acomptes				LK			LL			LM		
	TOTAL III				LN	9 936		LO			LP	2 511	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M			8T		
	Autres participations				8U			8V			8W		
	Autres titres immobilisés				IP			IR			IS		
	Prêts et autres immobilisations financières				IT	259		IU			IV		
	TOTAL IV				LQ	259		LR			LS		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	10 195		ØH			ØJ	2 511		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN	1		CØ	2		DØ	D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO			LV			LW	IX			
CORPORELLES	Terrains		IP			LX			LY	LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ			MA			MB	MC			
		Sur sol d'autrui	IR			MD			ME	MF			
		Inst gales, agencets et am des constructions	IS			MG			MH	MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT			MJ			MK	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agencets, aménagements divers	IU			MM			MN	MO			
		Matériel de transport	IV			MP			MQ	MR			
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW	795		MS	795		MT	11 652			
		Emballages récupérables et divers *	IX			MV			MW	MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY			MZ			NA	NB			
	Avances et acomptes		NC			ND			NE	NF			
	TOTAL III		IY	795		NG	795		NH	11 652			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ			ØU			M7	ØW			
	Autres participations		IØ			ØX			ØY	ØZ			
	Autres titres immobilisés		I1			2B			2C	2D			
	Prêts et autres immobilisations financières		I2			2E	259		2F	2G			
	TOTAL IV		I3			NJ	259		NK	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4	795		ØK	795		ØL	11 911				

Exercice N clos le : 31/12/2016

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL ACBCS

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col 1 - col.2) - col 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO TAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ACBCS										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	7 350	QM	2 452	QN	795	QO	9 006		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III			QU	7 350	QV	2 452	QW	795	QX	9 006	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	7 350	ØP	2 452	ØQ	795	ØR	9 006	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SARL ACBCS**Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS- Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS- Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
	Sur stocks et en cours	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur comptes clients	6N	6P	6R	6S
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6T	6U	6V	6W
		9 256	16 808	8 406	17 658
	TOTAL III	6X	6Y	6Z	7A
		9 256	16 808	8 406	17 658
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7B	TY	TZ	UA
		9 256	16 808	8 406	17 658
		7C	UB	UC	UD
		9 256	16 808	8 406	17 658
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE	UF	
			16 808	8 406	
			UG	UH	
			UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

Désignation de l'entreprise : SARL ACBCS										Néant ☐			
CADRE A			ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN						
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US						
	Autres immobilisations financières		UT	259	UV	259	UW						
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	21 134		21 134							
	Autres créances clients		UX	174 197		174 197							
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)		Z1										
	Personnel et comptes rattachés		UY										
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ										
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	7 242		7 242							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 375		1 375							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN										
		Divers	VP										
	Groupe et associés (2)		VC										
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	594		594							
	Charges constatées d'avance		VS										
TOTAUX			VT	204 802	VU	204 802	VV						
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD										
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE										
			VF										
CADRE B			ETAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH	56 326	20 098	36 228							
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	260 011	260 011								
Personnel et comptes rattachés			8C	13 484	13 484								
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	34 684	34 684								
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	32 377	32 377								
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 493	1 493								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI										
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K										
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX			VY	398 374	VZ	362 147	36 228						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	19 671	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.								

Désignation de l'entreprise : SARL ACBCS				Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122016		
I. REINTEGRATIONS						BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail { de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR) de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :			
	A avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	1 562	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	1 406	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	4 661
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différenciées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %				I8
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				ZN		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						WO		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW			
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		WQ	5 240
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
TOTAL I						WR	41 834	
II. DEDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différenciées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs				WV	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						WH	
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WP	
	Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				WW	
	Produit net des actions et parts d'intérêts		2A				WB	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *						XB	
	Majoration d'amortissement *						I6	
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies et octies A)		OV	Basin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)						PC		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9	Créance dégagee par le report en arrière de déficit	ZI		XG	10 764
Dédutions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2		
III. RESULTAT FISCAL						TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	31 070		XH	10 764
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL			XJ	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							XL	
RESULTAT FISCAL		BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	31 070		XO	0

Désignation de l'entreprise SARL ACBCS		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DEFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	13 484	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	ligne WI		ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	☐
--	----	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2017

Désignation de l'entreprise : SARL ACBCS										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	132 472	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	8 460		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE					
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	140 931		Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	140 931				
					TOTAL II	ZH	140 931				
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice								XV			
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ	Exercice N :	Exercice N-1 :					
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS							
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT	1 000 224	1 084 535					
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) et de copropriété	J8	22 394	XQ	22 394	20 933					
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU	2 059						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	2 110	2 109					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	86 013	53 793					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	1 112 800	1 161 370					
	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	2 052	669				
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)		ZS		9Z	3 419	2 763					
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	5 471	3 432						
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée			YY	456 057	420 741					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	377 610	377 924					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS I, ou modèle 2460 de 2016) *			ØB	173 734						
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS							
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 4 handicapés : 0)			YP							
	- Effectif affecté à l'activité artisanale			RL							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	%	%					
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP			- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0 ZR							
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG							
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH							
	REGIME DE GROUPE *	Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL					
				Plus-values à 19% JM		Imputations JC					
Groupe : résultat d'ensemble JD			Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO						
			Plus-values à 19% JP		Imputations JF						
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH			N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **SARL ACBCS**Néant ☐ ***A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19%	15% ou 16%	0%	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B)			(C)
CADRE C autres plus-values taxables à 19% (11)				(Venulation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

Désignation de l'entreprise : <u>SARL ACBCS</u>					Néant ☐ *	
A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)						
Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
	TOTAL 2					
	B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxés lors des opérations de fusion ou d'apport.					
	☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
TOTAL						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SARL ACBCS**Néant ☐ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 1			
N - 2			
N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥ ⑦
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	A 15 % Ou A 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N - 1						
N - 2						
N - 3						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D 2017

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL ACBCS					Néant ☐ *	
I	SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (ligne 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (ligne 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II	RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)					
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

DGFIP N° 2059-E 2017

Désignation de l'entreprise : SARL ACBCS		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2016		et clos le : 31/12/2016	
		Durée en nombre de mois 12	
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :			
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	OA	882 350	
Production vendue - Biens	OB	150	
Production vendue - Services	OC	1 338 141	
Production stockée	OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	14 673	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 1	OM	2 235 314	
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)			
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	818 335	
Variation de stocks (marchandises)	OO		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	1 090 406	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	9 276	
Moins-value de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
TOTAL 2	OJ	1 918 016	
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	317 298
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur la 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	SA	317 298	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	2 235 314	
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2017

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'ann III au CGI)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/0 (1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 43362965600011

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL ACBCS

ADRESSE (voie) 137 R DU MAYOUSSARD

CODE POSTAL 38430

VILLE MOIRANS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 5 282

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 2 418

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique EURL Dénomination EURO MAINTENANCE INFORMATIQUE

N° SIREN (si société établie en France) 390075463 % de détention 22,00 Nb de parts ou actions 1 694

Adresse : N° Voie R DU MAYOUSSARD

Code postal 38430

Commune MOIRANS

Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination ALTAE

N° SIREN (si société établie en France) 753025766 % de détention 46,60 Nb de parts ou actions 3 588

Adresse : N° Voie R DU MAYOUSSARD

Code postal 38430

Commune MOIRANS

Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique MASTAIN Prénom(s) LAURENT

Nom marital % de détention 15,70 Nb de parts ou actions 1 209

Naissance : Date 17011972 N° département 62 Commune PAS DE CALAIS Pays FRANCE

Adresse : N° Voie CHEMIN DE LA COMBE BILLARD

Code postal 38210

Commune CRAS

Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique MASTAIN Prénom(s) SEBASTIEN

Nom marital % de détention 15,70 Nb de parts ou actions 1 209

Naissance : Date 26041976 N° département 91 Commune ESSONE Pays FRANCE

Adresse : N° Voie RUE DU 8 MAI 1945

Code postal 38210

Commune TULLINS FURES

Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'ann III au CGI)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

2/0 (1)

Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 43362965600011

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL ACBCS

ADRESSE (voie) 137 R DU MAYOUSSARD

CODE POSTAL 38430

VILLE MOIRANS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	5 282
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	2 418

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 43362965600011

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL ACBCS

ADRESSE (voie) 137 R DU MAYOUSSARD

CODE POSTAL 38430 VILLE MOIRANS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SARL ACBCS	43362965600011	6202A
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
137 R DU MAYOISSARD		
38430 MOIRANS		

I. Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	31 070
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	31 070
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	31 070

III. Bénéfices soumis au taux normal

l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	
---	---	--

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%

m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065	
---	---	--



N° 2069-RCI-SD
(2017)

Formulaire obligatoire

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
REDUCTION ET CREDIT D'IMPOT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2016

Au titre de l'année civile

Dénomination de l'entreprise	SARL SARL ACBCS	N° Siren :433629656
Adresse	137 R DU MAYOUSSARD	ZI CENTR'ALP 38430 MOIRANS

SOCIETE BENEFICIANT DU REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES *

PME au sens communautaire

Dénomination de la société mère	N° Siren :
Adresse	

Crédit d'impôt	Montant
----------------	---------

I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

[illegible]

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)	hors DOM	situé dans les DOM
donat crédit d'impôt relatif aux rémun. versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM		
Dont préfinancement		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt	127 006	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).		
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés		

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

[illegible]

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crea un mapa de paso en las 4 sesiones de clase de Párrafo IV			

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES
DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALAIRES

Au titre de

Dénomination de l'entreprise : SARL ACBCS

Adresse : **137 R DU MAYOUSSARD**

ZI CENTR'ALP
38430 MOIRANS

N° Siret de l'établissement principal : 43362965600011

N° SIREN de la société tête de groupe :

Activité : CONSEIL INFORMATIQUE

Code activité : 6202A

Déclarant Nom du signataire **M IVANIC**

Qualité du signataire **GERANT**

A GRENOBLE

Le 26042017

I - GENERALITES

Période de référence Exercice du 01012016 au 31122016

Entreprises à établissement unique et n'employant pas de salariés exerçant une activité plus de 3 mois sur un lieu hors de l'entreprise (chantiers, missions,...), considérées comme mono-établissement, sont dispensées de l'obligation de déclarer leurs effectifs salariés. Si vous êtes dans cette situation, veuillez cocher cette case A1.	A1	☐
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		

II - MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE

Valeur Ajoutée	A2	317 298
Chiffre d'affaires de référence	A3	2 235 314
Chiffre d'affaires de référence du groupe *	B6	

* CA de référence du groupe : uniquement pour les exercices clos à compter du 1er janvier 2011

III - REPARTITIONS DES SALAIRES

A - LISTE DES ETABLISSEMENTS DE L'ENTREPRISE

Code NIC	Numéro du département	Commune de localisation (En toutes lettres)	Code INSEE commune	Nombre de salariés
A4	A5	A6	A7	A8
00011	38	MOIRANS		

B - LISTE DES LIEUX D'EXERCICE DES SALAIRES EMPLOYES PLUS DE TROIS MOIS HORS DE L'ENTREPRISE¹

[illegible]

1 (Salariés sur chantiers, salariés mis à disposition d'une autre entreprise, etc.)



AG2 EXPERT

EXPERTISE COMPTABLE - COMMISSARIAT AUX COMPTES

Inscrit au tableau de l'ordre des experts-comptables de la région Rhône-Alpes
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Grenoble

SARL ACBCS
137 R DU MAYOUSSARD

38430 MOIRANS

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Sommaire

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

<i>Attestation</i>	<i>1</i>
<i>BILAN</i>	<i>2</i>
<i>Bilan Actif</i>	<i>3</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>4</i>
<i>Détail de l'Actif</i>	<i>5</i>
<i>Détail du Passif</i>	<i>6</i>
<i>COMPTE DE RESULTAT</i>	<i>7</i>
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	<i>8</i>
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	<i>9</i>
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	<i>10</i>
<i>ANNEXE</i>	<i>13</i>
<i>Règles et méthodes comptables 1</i>	<i>14</i>
<i>Immobilisations</i>	<i>16</i>
<i>Amortissements</i>	<i>17</i>
<i>Provisions au bilan</i>	<i>18</i>
<i>Créances et dettes</i>	<i>19</i>
<i>Filiales et participations 1</i>	<i>20</i>
<i>Charges à payer</i>	<i>21</i>
<i>Charges constatées d'avance (avec détail)</i>	<i>22</i>
<i>ETATS FISCAUX</i>	<i>23</i>
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impot sur les Sociétés</i>	<i>24</i>
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impot sur les Sociétés</i>	<i>25</i>
<i>BIC - Déclaration 2065 Ter-BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	<i>26</i>
<i>BIC-RN 2050 - Bilan Actif</i>	<i>27</i>
<i>BIC-RN 2051 - Bilan Passif</i>	<i>28</i>
<i>BIC-RN 2052 - Compte de résultat</i>	<i>29</i>
<i>BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite</i>	<i>30</i>
<i>BIC-RN 2054 - Immobilisations</i>	<i>31</i>
<i>BIC-RN 2054 bis - Ecart de réévaluation</i>	<i>32</i>
<i>BIC-RN 2055 - Amortissements</i>	<i>33</i>
<i>BIC-RN 2056 - Provisions</i>	<i>34</i>
<i>BIC-RN 2057 - Créances et Dettes</i>	<i>35</i>
<i>BIC-RN 2058A - Résultat fiscal</i>	<i>36</i>
<i>BIC-RN 2058B - Suivi des déficits</i>	<i>37</i>
<i>BIC-RN 2058C - Renseignements divers</i>	<i>38</i>
<i>BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values</i>	<i>39</i>
<i>BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values</i>	<i>40</i>
<i>BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values</i>	<i>41</i>
<i>BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT</i>	<i>42</i>
<i>BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée</i>	<i>43</i>
<i>BIC-RN 2059F - Composition du capital social /1</i>	<i>44</i>
<i>BIC-RN 2059F - Composition du capital social /2</i>	<i>45</i>
<i>BIC-RN 2059G - Filiales et participations /1</i>	<i>46</i>
<i>Taux réduit IS page 1</i>	<i>47</i>
<i>2069 RCI-Réductions et crédits d'impôt</i>	<i>48</i>
<i>Déclaration de la valeur ajoutée - 1330CVAE</i>	<i>49</i>

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SARL ACBCS** relatifs à l'exercice du **01/01/2016** au **31/12/2016**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 576 935 euros

Chiffre d'affaires : 2 220 641 euros

Résultat net comptable : 28 965 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à GRENOBLE

Le 26/04/2017

Signature

BILAN

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

ALTAË sarl ACBCS

Société à responsabilité limitée au capital de 7700 €
Siège social : 137, rue de Mayoissard - Parc le Pommarin
38430 Moirans

R.C.S GRENOBLE 433 629 656

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 MAI 2017 **Procès-verbal**

L'an deux mille dix-sept,
Le 11 mai à 9 heures.

Les associés de la société à responsabilité limitée ACBCS au capital de € 7700, ayant émis 7700 parts sociales de 1 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social sur la convocation de la gérance.

Monsieur Stéphane IVANIC, gérant préside cette assemblée.

Il constate que sont présents (en dehors de lui-même) :

- la société ALTAË, gérant Mr Stéphane Ivanic, titulaire de	3588 parts
- la société EMI, gérant Mr Stéphane Ivanic, titulaire de	1694 parts
- Monsieur Laurent MASTAIN, titulaire de	1209 parts
- Monsieur Sébastien MASTAIN, titulaire de	1209 parts

soit la totalité des parts émises par la société	<u>7700 parts</u>
--	-------------------

Tous les associés étant présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer, et en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Le président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de la gérance sur l'activité de la société, et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016
- Approbation des comptes ; quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

Il dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- l'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 31 décembre 2016.
- le rapport de la gérance.
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Il précise que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967, ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.

L'Assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Lecture est ensuite donnée du rapport de la gérance.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

SA
UN SE

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 28 965 €, elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserves de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice :

- Total bénéfice	+ 28 965 €
- Au report à nouveau	+ 28 965 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

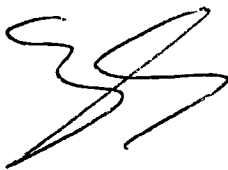
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par tous les associés présents ou par leur mandataire après lecture.

Signatures

Le Gérant des sociétés ACBCS, EMI, ALTAE

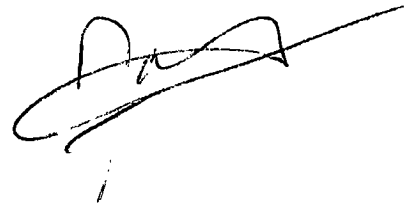
Stéphane IVANIC



Sébastien MASTAIN



Laurent MASTAIN



ALTAË sarl ACBCS

Société à responsabilité limitée au capital de 7700 €
Siège social : 137, rue de Mayoussard - Parc le Pommarin
38430 Moirans

R.C.S GRENOBLE 433 629 656

RAPPORT DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 MAI 2017

Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions de la loi et des statuts de votre société à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents et pièces prévus par l'article 36 du décret du 23 mars 1966 qui ont, en outre, été tenus à votre disposition au siège dans les délais par ledit article.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de l'exercice, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 220 641 €.
Compte tenu des charges d'exploitation d'un montant de 2 214 666 €, le bénéfice d'exploitation s'élève à :
+ 29 054 €.

Après imputation des charges financières et des résultats exceptionnels, le bénéfice s'élève à + 28 965 €.

BILAN

Le total du bilan s'élève à 576 935 €.

RESULTAT-AFFECTATION

L'exercice écoulé fait ressortir un bénéfice de + 28 965 € que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante:

Au report à nouveau	+ 28 965 €
Total bénéfice	+ 28 965 €

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

Nous vous invitons à voter le texte des résolutions que nous soumettons maintenant à votre approbation.

La Gérance



SA UN

ALTAË sarl ACBCS

Société à responsabilité limitée au capital de 7700 €
Siège social : 137, rue de Mayoissard - Parc le Pommarin
38430 Moirans

R.C.S GRENOBLE 433 629 656

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 11 mai 2017
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31/12/2016

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice :

- | | |
|-----------------------|------------|
| - Total bénéfice | + 28 965 € |
| - Au report à nouveau | + 28 965 € |

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

LN
SN